

ICI
L'AUTOUR BOUETTE
PIERRE BRUIDIQUIC
SONT INHUMÉS ENVIRON
COGNATFRAGES DU NAISSEAU
DES DROITS DE L'UNION
BRISÉ PAR LA TEMPÊTE
-LE 14 JANVIER 1907-
LE MAJOR PIPON,
NÉ A JERSEY,
MIRACULEUSEMENT ÉCHAPPE
À CE DÉSASTRE.
EST REVENU SUR CETTE PLAGE
LE 21 JUILLET 1900,
ET DUMENT AUTORISÉ,
A FAIT GRAYER SUR LA PIERRE
CE DURABLE TÉMOIGNAGE
DE SA RECONNAISSANCE
A Deo vivis spes
in Deo.



Plozévet

> magazine municipal d'informations

sommaire

*Plozévet cherche un titre
pour son magazine !*

*Merci pour vos suggestions
(voir le coupon-réponse inséré)*

> Actualités

Pages 2-3

> Dossiers en cours

Page 4

> Vie scolaire

Page 5

> En Bref

Page 6

> Vie Associative

Pages 6-7

> Agenda

Page 7

éditorial

Après l'édition d'une plaquette de présentation des élus et du personnel de la commune au début du mois de juillet, l'équipe municipale est heureuse de vous présenter le premier magazine municipal de son mandat. Ce magazine sera disponible quatre fois par an : en janvier, avril, juillet et octobre. La démarche de la commune est d'offrir une meilleure lisibilité des actions municipales, de faire mieux connaître les services mis à la disposition des Plozévétiens. Cette communication, nous l'espérons permettra des échanges entre la municipalité et ses administrés. **Informé, être informé, pouvoir accéder rapidement aux services, être simplement en accord avec son temps, voici les raisons majeures de ce magazine. Bonne lecture.**

Pierrot BOSSER

1er Adjoint et responsable de la Commission Communication

Sont également membres de la Commission Communication : Patricia AUTRET, Jean Paul COVES, Jeannine DETRAIN, Claudie GUENOLE, Véronique LE SCAON, Yolande STEPHAN et les membres du bureau municipal.

Bienvenue à Plozévet !

Toujours dans le souci d'établir des relations de proximité avec les habitants de la commune, la municipalité avait à cœur de rencontrer les Plozévétiens nouvellement installés.

10000 enveloppes aux armes de Plozévet

Pour envoyer un "Bons baisers de Plozévet", la carte postale c'est bien, mais entourée d'une enveloppe aux armes de Plozévet, c'est encore mieux. C'est désormais chose possible grâce à un contrat signé entre la Poste et la mairie de Plozévet.

10 000 enveloppes pré-timbrées ont été éditées aux couleurs de la commune. Cette réalisation, nous la devons aux services administratifs de la commune et plus particulièrement à Jean-Jacques Kerourédan.

Disponibles à la Poste 5F l'unité, 37F les 10 et 340F les 100.

Ce fut chose faite le 1er juillet au cours d'un pot d'accueil au foyer communal. Les nouveaux habitants de la commune avaient en grande majorité (70 personnes) répondu favorablement à l'invitation. Ce fut un moment très convivial, qui, organisé pour la première fois cette année, sera reconduit tous les ans.



Réunion Publique sur le thème «La toxicomanie»

Drogues : le CCAS relais de prévention

Organisée par la municipalité, à l'initiative de Gaby PETON, adjointe à l'Action Sociale, la réunion publique s'adressait aux familles plozévétiennes. 120 personnes se sont retrouvées au foyer communal, preuve de l'intérêt du sujet pour les parents et les jeunes. Aux côtés de Fabienne BRUNEAU, psychologue, présidente de APICA basée à Brest (Association de Prévention et d'Information sur les Conduites Addictives), Camel GUELLOUL était là, lui, pour témoigner. Il connaît le sujet, de l'intérieur : c'est un ancien drogué. Participait aussi à cette rencontre, le gendarme Frédérique LE MENN, de la brigade de Prévention qui donne comme conseil aux parents : «Ne rompez pas le dialogue au sein de la famille».

Contact : CCAS - Mairie de Plozévet 02 98 91 30 10



La place de l'Eglise lieu de convivialité

Tout le monde a pu constater que le bourg avait, cet été, pris un nouveau visage. La Place de l'Eglise, jusque là plutôt tristounette, avait retrouvé son animation et sa convivialité. A cela, deux raisons :

> **Le fleurissement** : avec l'aide éclairée de l'un de nos concitoyens, nous avons pu réaliser des compositions florales qui semblent avoir été très appréciées, sans pour cela mettre à mal les finances de la commune. L'expérience sera, bien entendu, reconduite l'année prochaine.

(Des projets d'embellissement sont également à l'étude dans d'autres secteurs de la commune).

> **Le retour du marché journalier sur la place** : la population et les marchands ambulants, avaient souhaité que le marché revienne à sa place initiale. Grâce à la compréhension des commerçants sédentaires, c'est maintenant chose faite à la satisfaction de tous, y compris des estivateurs qui ont trouvé là un endroit gai, animé et sympathique pour faire leurs achats.

340 convives au repas des anciens

Le C.C.A.S et la municipalité ont souhaité reconduire ce repas dans la salle Henri Le Moal spécialement décorée pour la circonstance. Cette année chaque personne âgée de plus de 70 ans, résidant dans la commune ou ancien, résidant actuellement dans un établissement pour personnes âgées, a reçu une invitation personnelle. De très nombreux témoignages tendent à prouver que cette démarche a été largement appréciée. Ceci explique vraisemblablement l'augmentation importante du nombre de participants.



Photo extraite d'un magnifique album souvenir que vous pouvez consulter chez Raymond Chimier 49, rue de Quimper - Tél. 02 98 91 34 87

Portrait

Hommage au Recteur d'Académie Henri Le Moal

Hommage au Recteur Henri LE MOAL (Extrait de l'éditorial de Edmond HERVE, Maire de Rennes, dans "Le Rennais" de septembre). "Le Recteur Le Moal est décédé le lundi 30 juillet, à Rennes, à l'âge de 89 ans. Il était né à Plözévet dans le Finistère. Il fut conseiller municipal de 1977 à 1983". "Avec la disparition du Recteur Le Moal, notre ville, notre région perdent

un de leurs grands acteurs. Cet homme de conviction, de savoir et d'engagement a toujours su que l'école était la chance des Bretons et de la Bretagne... Recteur de l'Académie de Rennes, pendant 10 ans, de 1960 à 1970, il restera le grand constructeur du patrimoine scolaire et universitaire. Pédagogue admiré, chimiste enthousiaste, il fut un recteur heureux. Le Recteur aimait à rap-

pelez ses origines : c'est là que se trouvait la source de son idéal laïc, fait de liberté et de justice... Au moment où il retrouve Plözévet pour un ultime au revoir, je veux lui exprimer ma reconnaissance ..."

La Commune de Plözévet, ses élus et ses administrés assurent ses proches de leurs condoléances attristées en leur témoignant leur gratitude.

Fleurir la France le jury rend son verdict

Le jury de la CCHPB (Communauté des Communes du Haut Pays Bigouden), dont le circuit plözévétien s'est effectué en compagnie de Véronique LE SCAON, conseillère municipale à Plözévet et membre de la commission environnement, vient de rendre son verdict sur la campagne « Fleurir la France » 2001. Voici la liste des lauréats plözévétiens inscrits au palmarès de la Communauté des Communes du Haut Pays Bigouden.

1ère catégorie : Maisons et jardins fleuris

- 2ème Prix : Marie-Hélène BOSSER, Coat-Pin
- 7ème Prix : Evelyne CHEVALIER, Brumphuez
- 13ème Prix : Jean Michel BESCOND, Trohinel
- 18ème Prix : Marie Josèphe CRESPIN, 12 rue des Genêts
- 20ème Prix : Christiane HUBERT, 13 rue de la Trinité
- 22ème Prix : Brigitte NICOT, 2 route de Lézavrec
- 30ème Prix : Marie LE QUERE, 34 rue de Kermao

2ème catégorie : Talus ou décor floral installé sur la voie publique

- 5ème Prix : Anne Marie JACQUEMARD, Lostalen

3ème catégorie : Balcon ou terrasse sans jardin

- 2ème Prix : Anna VIGOUROUX, rue de la garenne
- 5ème Prix : Augustine BIGER, 12 cité de Stang Vian
- 8ème Prix : Sylvianne LETTY, 18 avenue Gorges Le Bail

6ème catégorie : Hôtels, restaurants, tous commerces et services

- 6ème Prix : Boulangerie Marie LE QUERE, 13 rue d'Audierne

Félicitations aux 12 lauréats et encouragements à tous ceux qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB)

L' Action Sociale

La commission communautaire chargée de l'Action Sociale, présidée par Jeannine BOURHIS, (Conseillère municipale à Plozévet et Vice-Présidente de la CCHPB) s'est fixé deux axes prioritaires :

- **Pérenniser et renforcer l'A.D.M.R.** (Aide à domicile en milieu rural), dont la mission est d'organiser le travail des aides ménagères à domicile auprès de personnes âgées en général.

Ce travail est exclusivement effectué par des bénévoles et, si à Plozévet il n'y a pas de difficultés particulières (les bénévoles sont en nombre suffisant et efficaces), il n'en va pas de même pour certaines de nos communes voisines. Or, si l'on veut encourager et développer le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, il est essentiel de préserver ce service d'aide à domicile qui peut, à l'avenir, devenir la base d'un réseau plus large.

C'est pourquoi, s'est tenue à Plogastel une réunion rassemblant la Présidente et le Directeur de la Fédération ADMR, tous les maires et les adjoints aux affaires sociales des communes de la CCHPB, et tous les Présidents des associations ADMR locales. Le problème du bénévolat a été largement débattu et il a été admis qu'un poste administratif à temps plein soit créé au sein de la CCHPB et que certaines associations locales se regroupent pour favoriser les conditions de travail.

- **Accompagner l'organisation de la maison de retraite de Pouldreuzic**, où se trouvent plusieurs ressortissants de notre commune. Il s'agissait de régler purement administratifs, complexes, liés à la réforme de la tarification, à l'introduction de l'APA (Aide personnalisée à l'autonomie) et à l'ARTT (Aménagement de la réduction du temps de travail). La préparation du dossier a demandé beaucoup de travail, mais elle est maintenant terminée et les documents ont été remis aux autorités compétentes.

Du P.O.S. au P.L.U. ...

A l'heure où se termine l'enquête d'utilité publique sur le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) devenu aujourd'hui Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), il nous apparaît utile de rappeler les enjeux d'une telle démarche pour notre commune.

- **Définition :** C'est un document d'urbanisme qui organise le développement de la Commune et qui régleme les droits d'utilisation des sols. Ce document a été institué en 1967 en remplacement des Plan d'urbanisme Directeur (P.U.D.) et Plan Sommaire d'Urbanisme (P.S.U.). Depuis la Loi S.R.U. (Solidarité et Renouveau Urbains) du 13 décembre 2000, les P.O.S. sont remplacés par les P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Un certain nombre de lois sont les supports principaux de l'élaboration du P.L.U. : La loi littoral, la loi

Barnier, la loi sur l'eau, la loi d'orientation agricole ...

- **Objectifs :** ORGANISER le développement urbain, PROTÉGER les espaces naturels (agriculture, paysages, sites, forêts, rivières), MAINTENIR le caractère de certains sites bâtis, RESERVER les emplacements nécessaires à la réalisation des futurs équipements publics et industriels, voies nouvelles ou élargissements de routes, DÉFINIR clairement les droits et les servitudes attachés à chaque terrain.

Débuts des travaux du Lotissement de la rue du Stade

Les travaux de viabilité concernant le lotissement locatif de la rue du Stade viennent de débuter. La construction des 10 logements individuels gérés par l'OPAC QUIMPER CORNOUAILLE suivra.

Numérotation des rues et villages

Les habitants des villages de Méné-Kerguelen et de Brumphuez avaient exprimés le souhait d'une numérotation de leur village. Le conseil municipal vient de décider cette numérotation. Chaque habitant recevra un courrier concernant sa nouvelle adresse et lui demandant ses éventuelles observations. La numérotation sera ensuite mise en place par les services techniques de la commune.

Equipements socioculturels, quels projets ?

Le conseil municipal vient de commander une nouvelle étude à la SAFI (société d'aménagement du Finistère). Le but de cette étude est de compléter celles déjà effectuées en 1998 et 1999 pour la réalisation d'un équipement socioculturel polyvalent en y intégrant les besoins exprimés ou recensés depuis. La commune est dotée de nombreux locaux attribués aux associations communales ou intercommunales pour les besoins de leurs activités. Ces locaux sont pour la plupart vétustes et mal adaptés et, si leur nombre et leur dispersion peuvent être des atouts, nous devons intégrer la charge que leur remise en état ou leur entretien ne manquera pas de générer à court ou moyen terme.

Le projet : la réalisation d'un équipement polyvalent remplaçant le foyer communal et pouvant accueillir des manifestations (réunions, spectacles etc.) correspondant aux besoins de la population communale tout en intégrant les besoins urgents d'équipements liés à l'accueil de l'enfance et à la jeunesse en général. Une

réflexion globale est simultanément engagée sur le devenir des locaux existants et principalement le bâtiment de façade de l'école Georges LE BAIL, aujourd'hui très vétuste et mal valorisé ainsi que la pérennité de la bibliothèque remise en cause par les coûts de son entretien et de mise aux normes de sécurité.

Le montant de ces travaux est tel qu'il nous faudra être patients et les échelonner sur plusieurs exercices en fonction de nos moyens et de nos priorités. Ce sera aussi le but de l'étude que nous engageons : après avoir bien cerné nos besoins et nos capacités, il nous faudra définir un éventuel partenariat avec la CCHPB pour les besoins qui relèvent d'une compétence communautaire et trouver les meilleurs financements.

Parallèlement à la collaboration avec la SAFI, les Conseillers Municipaux ont engagé une série de visites de structures existantes (Trégueux, Saint Briec, Ploudaniel, Guipavas etc.).

Ecole maternelle Georges Le Bail

Jeudi 30 août 2001, 75 petits Plozévétiens de 2 à 5 ans ont repris le chemin de l'école.

Ils ont eu la surprise de découvrir un nouvel espace de jeux : une cour de récréation dont le revêtement a été entièrement refait au mois de juillet.

Cette année, il n'y a plus que trois classes, et les petits de deux ans n'auront plus leur accueil particulier comme les années précédentes. Les institutrices et les ATSEM n'ont pas changé : Marie-France LE GOFF et Claudine BLANCHO se partagent la grande et la moyenne sections aidées dans leur tâche par Christiane MOULLEC et Denise YANNIC. Claude LE MAT effectue la mi-temps de Claudine BLANCHO. Françoise MENS, la directrice, aidée de Joëlle DECLERCK, a la charge de la petite section.



Ecole primaire Georges Le Bail

La rentrée s'est très bien effectuée à l'école primaire G. Le Bail. Les effectifs sont à peu près stables. On enregistre l'arrivée de six nouveaux élèves nouvellement installés sur la commune ; d'une nouvelle institutrice, Béatrice ROMEUR qui travaillait en maternelle

l'année scolaire dernière, ainsi qu'un changement à la tête de l'école puisque Jean Charles GOULO a été nommé au poste de directeur. Hélène GOULO est responsable des 26 élèves de C.M.2, Jean Charles GOULO a 24 élèves en C.M.1, Béatrice ROMEUR,

20 élèves en C.E.2, Patrick BOURDON, 22 élèves en C.E.1, Catherine NICOLAS, 22 élèves en C.P. et Anne Marie GOURRET, 14 élèves en C.P./C.E.1

Les conditions matérielles d'enseignement sont très bonnes.

Collège Henri Le Moal

Au collège Henri le Moal, 272 élèves viennent de faire leur rentrée (contre 250 en 2000). Ils sont répartis en 11 classes (3 classes de 6ème / 2 de 5ème / 4 de 4ème / 2 de 3ème). 16 élèves sont internes.

L'enseignement est dispensé par 25 professeurs à temps complet (dont 5 nouveaux).

Si le renouvellement des personnels de surveillance est important, il n'y a pas de changement pour le personnel administratif, ni pour les personnes intervenant dans l'établissement pour les activités éducatives, d'aides ou médicales.

Le nouveau collège se met en place pour le niveau de 6ème, qui devient cycle d'intégration. La réforme touchera les niveaux 5ème et 4ème à la rentrée 2002 et la classe de 3ème en 2003.

- L'effort porte sur une meilleure intégration des élèves à leur entrée en 6ème : mesures d'accompagnement devant faciliter la connaissance du collège lors des premières semaines, puis l'aide au travail individualisé.

- En 5ème, les PPD (Parcours Pédagogiques Diversifiés) feront l'objet d'une évaluation sur l'investissement de l'élève portée sur le bulletin

trimestriel. Les 4 PPD : Journal du collège, Station météorologique, Patrimoine, Vidéomémoire.

- En 4ème, les élèves bénéficieront, à compter de cette année, du stage en entreprise pour mettre davantage l'accent sur les filières d'orientation en 3ème.

- A titre transitoire et pour cette année encore, les stages en entreprises sont maintenus pour les 3ème.

Sur l'ensemble des niveaux, l'accent sera mis sur l'éducation à la santé et à la citoyenneté (information et prévention), avec le concours de nombreux intervenants extérieurs.

Début de saison prometteur pour "La Ploz"

"La Plozévétienne" club de football aux couleurs rouge et noir, fondé en 1921, est aujourd'hui forte de 154 licenciés.

En Bref

• **Les activités proposées par la Communauté des Communes (CCHPB) :**

Le livret des activités vient de paraître. Il est disponible en Mairie.

• **Gym féminine :** Horaires des cours le lundi à 20 heures et le jeudi à 10 heures. Séances d'essai en septembre pour les nouvelles adhérentes.

• **DIHUN :** Reprise des activités (accordéon chromatique ou diatonique, synthétiseur, piano, flûte, violon, guitare classique, folk ou électrique, clavier, flûte à bec, trombone et clavier, éveil musical, stage de sculpture). Pour tous renseignements appeler le 02 98 87 68 41.

• **Plozévet judo :** Reprise des activités salle polyvalente Jules Ferry – Pour tous renseignements Tél. au 02 92 74 95 67 en soirée Horaire des cours : le samedi de 10 heures 30 à 12 heures pour les 6-12 ans, le mardi de 18 à 19 heures pour les 6-10 ans et de 19 à 20 heures pour les 10-12 ans, le samedi de 17 à 18h30 pour les 12 ans et plus.

• **Tennis de table :** Reprise des entraînements salle polyvalente Jules Ferry le samedi après midi à partir de 14 heures.

• **Couture - Patchwork :** Les cours sont regroupés le lundi de 14 à 17 heures au Foyer Communal. Séances ouvertes à tous (débutants ou confirmés). Pour tous renseignements contacter le 02 98 91 33 11 ou le 02 98 91 56 98.

• **Mondial'Folk :** La concurrence de Festivals de plus en plus nombreux dans notre région en juillet a contraint les organisateurs du Festival Mondial de Folklore à programmer leur manifestation au mois d'août. En 2002, le Festival se déroulera du 16 au 20 août.

"La Plozévétienne" club de football aux couleurs rouge et noir, fondé en 1921, est aujourd'hui forte de 154 licenciés.

Son bureau est composé de Yves PERHIRIN, (Président), André BERNARD & Roger QUI- NIOU. (Vice-Présidents), Pascal LE PAREUX (Secrétaire), Philippe LUCAS.(Trésorier), Jean Michel BESCOND (Trésorier Adjoint), Philippe GADONNA (Relations Extérieures).

Le club dispose, pour l'instant, de 2 terrains (foot à 11) au stade de " La Trinité " et bientôt d'un 3ème (foot à 7) rue du Collège. 26 bénévoles assurent une part de la logistique pendant le championnat des Seniors. Ses équipes, encadrées par 13 entraîneurs/éducateurs et 16 dirigeants, se répartissent comme suit :

- 53 seniors en championnat de district

(L'équipe A en 1ère div, l'équipe B en 2ème div. et l'équipe C en 3ème div.)

- 40 jeunes (Les moins de 15 ans en 2ème div. De district – les moins de 13 ans en PH de ligue et 2ème div. de district)

- 46 joueurs à l'école de foot (benjamins, poussins et débutants)

Les entraînements: Seniors (Mercredi et vendredi de 19 H. à 21 H), 15 ans (Mercredi et Vendredi de 18 H. à 19 H. 45), 13 ans (Mercredi et Vendredi de 18 H. à 19 H. 45), Ecole de Foot (Mercredi et Samedi de 14 H. à 16 H).

Très activement soutenu par le club des supporters, le début de saison très prometteur des « Rouge & Noirs » est de nature à encourager les jeunes et les moins jeunes à se retrouver au Stade de la Trinité.



Gwarez ar glad

L'association GWAREZ AR GLAD (Protection du Patrimoine) vient d'obtenir le trophée et le super-trophée du Crédit Agricole pour son action en faveur du patrimoine de Plozévet et notamment la restauration de la maison à four de Kéristévet.

GWAREZ AR GLAD célèbre cette année le dixième anniversaire du début de la restauration de ce bâtiment. La mobilisation exemplaire de ses adhérents a réussi à transformer la ruine, dont elle est devenue propriétaire en 1991 en une chaumière accueillante. Il s'agit là sans doute d'un des plus vieux bâtiments de Plozévet. La date de construction ne peut être fixée avec certitude. On sait seulement que la maison est typique des

constructions de la fin du 17ième siècle et que le four est plus ancien. Mais c'est aussi un lieu historique car c'est dans ce village qu'ont été recueillis les rescapés du naufrage du vaisseau "Droits de l'Homme".

Les travaux de restauration entrepris en 1991 se sont échelonnés sur plusieurs années. Aujourd'hui encore il est prévu la réfection du sol et la création d'un abri-bois pour conserver les fagots au sec.

L'activité consiste surtout en des démonstrations de fonctionnement du four chauffé au feu de bois pour les classes de patrimoine (9 en 2001) et pour les enfants des écoles (2 en 2001). Ils auront ainsi en mémoire la lueur des flammes, l'odeur et le goût du pain cuit à l'ancienne et le souvenir de ce patrimoine. La relève sera peut-être ainsi assurée. Quelques maisons de retraite amènent aussi parfois leurs résidents humer les senteurs d'autrefois. Durant la période estivale des démonstrations de cuisson de pain, de pâte et de riz au lait attirent aussi beaucoup de monde. GWAREZ AR GLAD s'est aussi intéressée au retable et aux statues de la chapelle de la Trinité. Ces antiquités sont des œuvres d'art qu'il convient de sauvegarder de l'attaque des parasites et de mettre en valeur. Dans le but d'attirer l'attention sur l'intérêt de sau-

vegarder ces richesses l'association a édité une brochure* sur cette chapelle.

Pour la saison 2002 GWAREZ AR GLAD envisage d'organiser dans la maison à four de Kéristévet des soirées « Contes au coin du feu » afin de renouer avec les traditions anciennes.

L'association prépare également la rédaction d'un « Guide du patrimoine de Plözévet ». Ceux qui accepteraient de prêter photos, textes ou cartes postales sur le sujet sont invités à prendre contact avec l'association.



Un bouchon, un sourire...

Alors que le tri sélectif rentre peu à peu dans les mœurs, la CCHPB (Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden) a accepté de soutenir une action qui conjugue respect de l'environnement et solidarité. Cette opération lancée au niveau national sous le nom « Un bouchon, un sourire » est coordonnée par Claudie GUENOLE, conseillère municipale à Plözévet et conseillère communautaire. Tout a démarré par une émission de télévision, où il était question d'une action lancée par le célèbre humoriste Jean Marie BIGARD (parrain de l'opération) pour procurer des fauteuils à des enfants handicapés.

L'opération consiste à récolter un maximum de bouchons. Des contenants sont ou seront à votre disposition dans différents points de la commune (écoles, collège, mairie, foyer logement, associations et points environnement). Sont acceptés, les bouchons en plastique de bouteilles d'eau, de lait et de sodas. Sont refusés les bouchons d'huile, de vinaigre et autres produits d'entretien et de beauté.

Pour toute information complémentaire ou pour participer encore plus activement à cette opération, vous pouvez vous adresser à :

Claudie GUENOLE - Tél. 02 98 91 45 27
(Collectrice pour la CCHPB et aussi Présidente d'une association de parents d'enfants handicapés).

Agenda - Bloc notes - A savoir

• Révision des listes électorales :

2002 sera l'année des élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter vous devez être inscrit sur la liste électorale. Les demandes d'inscription seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• Révision des listes complémentaires des électeurs ressortissants de l'union européenne résidant en France :

La participation des citoyens de l'union européenne résidant en France à l'élection des représentants français au parlement européen et aux élections municipales est subordonnée à l'inscription des intéressés sur une liste électorale complémentaire avant le 30 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• Vous venez d'avoir 16 ans :

Vous devez faire recenser en Mairie. Vous munir du livret de famille. Une attestation vous sera délivrée et vous sera demandée pour l'inscription à des examens, l'inscription à la conduite accompagnée et au permis de conduire... etc.

• Suppression des fiches d'état civil :

Par décret N° 2000-1277 du 26 décembre 2000 les fiches individuelles et familiales d'état civil sont supprimées. Il suffit de présenter, dans le cadre des démarches administratives, pour attester de son identité, état-civil, nationalité ou situation de famille une photocopie d'un document d'identité tel une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou encore un livret de famille régulièrement tenu à jour.

• Allocation Personnalisée

d'Autonomie (APA) : L'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.) rempla-

cera à compter du 1er janvier 2002 la prestation spécifique dépendance (P.S.D.). Deux modifications majeures sont apportées : la suppression de la récupération sur succession et la possibilité pour les établissements de recevoir l'allocation sous forme de dotation.

Le calendrier : 1er octobre : décret concernant les procédures (imprimés, liste des pièces justificatives) / 15 octobre : Décret concernant les modalités financières (tarifs, barèmes national, etc...)

• **Demandeurs d'emploi :** Les offres d'emploi concernant le département du Finistère sont affichées tous les jours, à partir de 10 heures à la Mairie – Salle des permanences. Pour les recherches spécifiques et les autres renseignements (C.V. – Télé-candidature ...) le demandeur d'emploi doit se rapprocher du service d'accueil de la Mairie.

